

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Régulées	15
Faits divers	15

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez M. BAYAS-LAFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Janvier 1880.

Chronique générale.

DU PLOMB DANS L'AILE.

M. Gambetta a fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Il s'est présenté au fauteuil avec l'air triomphant d'un président élu par la majorité.

Il a poussé la désinvolture jusqu'à remercier ironiquement « la Chambre tout entière » de l'honneur fait à sa personne.

Ce ton de persiflage n'est pas sans quelque mérite ; M. Gambetta est un homme plus fort qu'on ne croyait....

Ce qui ne veut pas dire qu'il ira bien loin sur ce ton-là.

Le chef des gauches, c'est en vain qu'il voudrait se le dissimuler, a du plomb dans l'aile.

La blessure qu'il a reçue est une de celles qui ne se guérissent jamais.

Quand un chef de parti a commencé à déchoir, tous ses efforts pour se relever sont inutiles.

M. Gambetta trouvera des amis faciles, de chauds défenseurs, mais le chiffre en diminue de jour en jour.

Le coup dont il vient d'être atteint est d'autant plus sérieux qu'il a été porté sans violence.

On a conspiré tellement bas que la coterie officieuse n'avait rien entendu.

Aujourd'hui, les officieux voudraient insinuer qu'ils étaient prévenus, et qu'il n'y a eu, dans cette aventure, qu'une gaminerie de la majorité.

C'est plus grave que cela, messieurs.

Ce n'est pas une révolte, c'est une débâcle.

M. Gambetta n'est plus un ennemi que l'on combat, c'est une idole qu'on lâche.

La situation lui échappe, l'autorité lui fait

défaut ; il n'a maintenant d'autre force qu'une tradition qui s'effacera.

Un mouvement énergique pouvait le sauver : sa démission.

Il a manqué de courage ; il se rattache à son fauteuil. Il est condamné maintenant.

Depuis quelques jours, les journaux ont annoncé que M. Jules Favre était malade. L'affection du cœur dont il souffre depuis quelque temps et qui l'empêchait d'assister aux séances du Sénat s'est aggravée. Son médecin songeait d'abord à l'envoyer dans le Midi ; mais M. Germain Sée, appelé en consultation, a déconseillé le voyage.

Paris, 18 janvier.

L'état de M. Jules Favre s'est aggravé. Non-seulement les médecins ont perdu tout espoir de le sauver, mais ils ont exprimé la crainte de le voir expirer dans quelques heures.

On dit que le Président de la République a félicité M. de Freycinet à l'occasion de son succès devant les Chambres.

M. Grévy n'est vraiment pas difficile.

Il se confirme que le cabinet désire provoquer, par une interpellation, un vote de confiance.

Le *Journal des Débats* a publié un long article pour démontrer l'urgence et la nécessité de la conversion du 5 0/0. On peut s'étonner à bon droit que M. Léon Say ait attendu d'avoir quitté le ministère des finances pour faire connaître, sur cette question aussi bien que sur celle des dégrèvements d'impôts, un avis qu'il a soigneusement gardé pour lui tant qu'il a été en mesure de le faire prévaloir au nom du gouvernement.

L'auteur de l'article conclut en ces termes :

« Nous engageons M. Magnin à se bien pénétrer de la nécessité de faire profiter le

contribuable de la plus-value d'impôts et de la baisse du taux de l'intérêt. M. Magnin peut sans doute choisir d'autres dégrèvements que ceux auxquels M. Léon Say s'était arrêté. Nous-mêmes, par exemple, avons demandé la réduction dans des proportions considérables des droits sur les transports des voyageurs et des marchandises à grande vitesse. Mais deux points paraissent hors de contestation : c'est qu'on ne saurait différer plus longtemps la conversion ; et qu'on doit accorder aux contribuables une remise d'au moins 400 millions d'impôts. »

Le *Temps*, mieux renseigné que le *Journal des Débats* sur les intentions de M. Magnin, a répondu à son ancien confrère du centre gauche :

« On sait que nous ne partageons pas les appréhensions des adversaires de la conversion ; mais nous ne pouvons méconnaître la valeur de leurs arguments ; ils invoquent, d'une part, la mauvaise récolte qui, en diminuant le produit de la terre, oblige à respecter, à titre de compensation, l'intérêt de la rente dont beaucoup de petits propriétaires sont porteurs ; d'autre part, le danger de prêter des armes aux partis hostiles en troublant les intérêts à la veille d'une série d'élections importantes destinées à renouveler cette année les conseils généraux et les conseils municipaux, l'année prochaine la Chambre des députés, et l'année suivante le Sénat.

» Bref, on doit considérer la non-conversion de la rente comme acquise pendant toute la durée du ministère actuel, c'est-à-dire probablement jusqu'aux élections ; s'il n'arrivait pas jusque-là, il est clair que son successeur serait encore moins conversionniste que lui, car il serait bien plus touché des motifs d'ordre politique qui ont déterminé les résolutions du cabinet Freycinet.

» En résumé, la conversion était possible pendant ces deux dernières années ; nous l'avons nous-mêmes et plus d'une fois demandée dans cette période ; mais M. Léon Say n'a pas cru pouvoir la faire ; aujourd'hui elle serait plus difficilement acceptée,

et le cabinet, par les raisons que nous venons d'indiquer, la regarde comme impossible. »

LES DÉLATEURS.

Nous lisons dans le *Moniteur* :

« On n'a pas une idée suffisante, à Paris, du sort fait aux fonctionnaires, en province, par la fureur d'épuration qui sévit en ce moment. Ce n'est pas exagérer que de dire que les employés de tout grade y sont sous l'empire d'une véritable terreur. A Paris, quelles que soient leurs craintes, ils sont du moins protégés par la grandeur de la ville, où ils sont comme perdus, contre l'inquisition malveillante dont, en province, chacun de leurs actes, et nous dirions presque chacune de leurs pensées, est l'objet. On y épie leurs moindres démarches. On surveille leurs relations, on commente leurs paroles les plus insignifiantes, on interprète leur silence même.

» La dénonciation ne prend plus la peine de se cacher ; elle s'affiche ouvertement et au grand jour dans les feuilles radicales. Un de nos correspondants nous écrit que, dans la Vienne particulièrement, l'exemple a été donné par le journal radical de Poitiers. Chaque matin, la population trouve à son réveil un article où sont désignés les magistrats, les fonctionnaires qui devront être compris dans l'épuration prochaine. Secrétaire général, procureur général, avocats généraux, substituts, juges de paix, gardes-champêtres, commissaires de police, employés d'octroi, l'*Avenir de la Vienne* n'en épargne aucun.

» Il n'est pas surprenant que dans un département où les délateurs tiennent ainsi le haut du pavé et opèrent à visage découvert, il se soit trouvé un conseil municipal, celui de la commune de Chauvigny, — son nom mérite d'être retenu — pour dénoncer tous les fonctionnaires du canton comme coupables de *modérantisme*.

» Ajoutons, toujours sur la foi de notre correspondant, que le journal radical qui exerce au grand jour cette « honnête » in-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

Rovelou rajeuni, Pierrette ransfigurée, prenaient une part large et sincère de ce bonheur. La bonne fille n'avait plus qu'un souci, c'était de devenir inutile à sa chère Emmeline. Le capitaine n'avait qu'un regret, c'était de quitter le spectacle de cette jeunesse rayonnante pour remonter sur la *Ville de Royan*.

En reconnaissance de ses longs services, la Compagnie lui permettait un peu plus de repos que par le passé, et jamais écolier en vacances ne prit plus joyeusement le chemin du logis paternel que ce marin grisonnant ne prenait chaque semaine son vol vers les Accroches.

Un matin, il n'y revint pas seule. A la station, une voyageuse, qui descendait comme lui de la *Ville de Royan*, l'avait prié de lui servir de guide jusqu'au village.

Son canot l'attendait à la station. Il y avait fait monter la dame inconnue, qui se montra fort sensible à ce courtois procédé, et lui déclara à brûle-

pourpoint qu'elle n'attendait pas moins d'un homme comme lui.

— Et vous me connaissez donc, madame ? demanda-t-il avec un soupçon de la vérité.

— Quand on a causé dix minutes avec M^{lle} d'Anglejean, on connaît le capitaine Rovelou, répondit la voyageuse d'un air des plus aimables.

— Ainsi, vous avez causé ?...

— Emmeline est ma cousine. Ne vous a-t-elle jamais parlé de M^{lle} d'Astiville, capitaine ?

— Ah ! si fait, madame !... si fait... dit-il avec quelque embarras.

Il se souvenait du peu de sympathie d'Emmeline pour cette parente ambitieuse et mielleuse, dont la visite inattendue ne présageait rien de bon.

Il se demanda ce qu'elle allait apporter de trouble dans la délicieuse paix de cette solitude où, pour la première fois, le bonheur souriait à la jeune fille.

Quelque chose comme la velléité de faire faire volte-face au canot traversa l'esprit du bonhomme. Mais une seconde de réflexion lui montra la folie sans excuse de cette inhospitalière fantaisie.

Le capitaine n'avait, d'ailleurs, ni motifs positifs, ni mandat d'aucune sorte pour éloigner M^{lle} d'Astiville, et le canot continua sa route normale jusqu'à l'anse où il aborda.

La Parisienne mit pied à terre avec une évidente satisfaction ; le mode de locomotion qu'elle venait

d'employer lui paraissait, sinon dangereux, du moins tout à fait nouveau.

La montée ardue, les cailloux, la poussière, les premières maisons excavées dans le roc lui causèrent l'impression de choses inconnues, barbares, médiocrement agréables.

Malgré sa réserve prudente, elle ne put se défendre de dire à Rovelou, en s'arrêtant pour respirer devant la maison Toulouse :

— M^{lle} d'Anglejean préfère ce séjour à celui de Paris... C'est, au moins, extraordinaire.

— C'est qu'elle s'y sent beaucoup aimée, madame, répondit-il bonnement.

Emmeline était seule au logis, près de l'infirmier, quand madame d'Astiville y fit bruyamment son entrée avec de grandes exclamations de joie, qui déconcertèrent d'abord la jeune fille.

Messieurs de Madiran faisaient une excursion dans les environs ; Pierrette était en quête de poisson frais près des femmes de marinières.

Cette solitude ne parut pas déplaire à la voyageuse, qui aimait Pierrette tout juste autant que le maraudier aime le chien de garde.

Elle accorda à la mère Rovelou une façon de salut des plus sommaires, refusa tout rafraîchissement, tout repos, ne se disant altérée que de la présence de sa bien-aimée Emmeline, et lasse seulement du grand silence qu'elle s'était imposé à son égard.

La jeune fille écoutait ces phrases sonores avec une surprise nuancée d'inquiétude ; le langage passionnément exagéré de sa parente était, à son sens, moins étrange que cette visite annoncée, non préparée, que l'amitié seule, à telle distance, suffisait mal à expliquer.

— Vous vous demandez, cher amour, où j'ai pris la pensée de ce voyage, et la force de le faire, moi qui voyage si peu !... Voyons, avouez que ma présence vous étonne ? Vous vous croyiez un peu oubliée, pauvre chérie ?

— Je ne me crois pas oubliée, ma cousine, de ceux qui ont bien voulu me témoigner de l'affection ; oh ! non... pas plus que je ne les oublie moi-même. Mais rien ne me faisait espérer... je ne pouvais soupçonner...

— Eh ! sans doute... j'ai peut-être eu le tort de respecter trop longtemps la sauvagerie de votre douleur, la passion de retraite qui vous avait saisie. Rendez-moi cette justice, mon amour, que, tout en déplorant le caprice qui vous a fait préférer l'hospitalité des Accroches à celle de l'hôtel d'Astiville, je n'ai pas eu l'indiscrétion de vous fatiguer de mes regrets.

— Je vous remercie aujourd'hui comme alors, ma cousine, de la protection que vous m'avez généreusement offerte. Ici m'appelaient mes souvenirs d'enfance et de fidèles dévouements. J'y suis venue ; j'y suis heureuse.

industrie de la dénonciation, compterait parmi ses fondateurs un haut fonctionnaire de l'Université, et que ce haut fonctionnaire aurait toujours voix consultative dans le conseil d'administration de la feuille en question. »

Nous croyons savoir qu'une proposition spéciale a été présentée, il y a quelques jours, au conseil des ministres, pour obtenir la grâce du citoyen Henri Rochefort, et qu'à l'unanimité, moins une voix, la proposition a été rejetée.

Que va dire le *Rappel* qui avait annoncé cette grâce comme un fait accompli !

On veut imposer à l'amiral Jauréguiberry des changements importants dans le personnel du ministère de la marine auxquels il refuse de souscrire, ce qui accredit de plus en plus le bruit de sa retraite qui était donnée la semaine dernière comme certaine.

Dans les considérants du jugement par lequel le tribunal de Lorient a condamné quatre royalistes, coupables d'avoir crié : *Vive le Roi !* il en est un qui constitue une véritable confirmation de noblesse.

Nous le livrons aux méditations des républicains :

« Considérant que, dans l'application de la peine, il convient de tenir compte aux prévenus de ce que, pendant la guerre de 1870, ils ont prouvé leur patriotisme en quittant volontairement leurs familles et leurs foyers pour se ranger sous les drapeaux et donner chaque jour l'exemple de la discipline, du courage et du dévouement... »

Or, pendant la guerre de 1870, un régiment de petits jeunes gens, ardemment républicains, bombardés préfets comme les Camescasse et compagnie, donnaient chaque jour l'exemple de la discipline, du courage et du dévouement, en poussant les autres à se battre à outrance et en émergeant régulièrement de bons émoluments.

On risque moins à sauver la caisse que la patrie !
(*Impartial du Finistère.*)

On écrit de la Roche-Derrien (Côtes-du-Nord) :

« Sur la première distribution qui a été faite des millions de l'Etat, la commune de la Roche a reçu 44 fr.

» Et la Roche a 800 pauvres !

» C'est sur cette somme que la commune devra secourir ses pauvres et pourvoir aux travaux urgents.

» En réalité, les 5 millions donnés par la République auront été une goutte d'eau... »

Comme l'on voit, partout la République bat la grosse caisse de sa bienfaisance budgétaire, et il n'en revient en somme que du

son aux pauvres diables qu'elle prétend soulager à elle seule.

La Complainte du fonctionnaire.

(Air de la *Timbale d'argent.*)

Bonnes âmes, plaignez le sort
D'un malheureux fonctionnaire.
Soumis, à la vie, à la mort,
Au pouvoir discrétionnaire !
Je m'étais fait républicain
— Moi ! du Seize Mai le complice ! —
Pour conserver mon gagne-pain
Crac ! v'là qu'ça glisse !

J'avais proclamé Waddington
Le type du parfait ministre :
Il tombe !... sur un autre ton,
Je le traite de simple cuistre !
Hélas !... j'ai beau changer d'avis,
On m'impule — quelle injustice ! —
Les compliments que je lui fis.
Crac !... v'là qu'ça glisse !...

Je dirai, tant que l'on voudra,
Que Freycinet est un grand homme.
Mais, hélas !... j'aperçois déjà
Son successeur qui me dégomme !...
Quand vous croyez faire au succès,
Bien tendrement l'œil en coulisse,
Il entame votre procès.
Crac !... v'là qu'ça glisse !...

Vous goûtez le soleil levant
Et vous inclinez jusqu'à terre,
Mais v'là ! v'là ! Un autre arrivant
Vous donne du pied par derrière,
Toujours sans rime ni raison,
Et comme par simple malice
A quelque nouvel horizon.
Crac ! v'là qu'ça glisse.

Jadis, les employés ventrus
Se concentraient dans leur besogne...
Ce malheur n'arrivera plus
Avec nos gouvernants à poigne.
Car redoutant comme un fléau
Que notre esprit ne s'engourdisse,
Ils nous poussent au bord de l'eau.
Crac ! v'là qu'ça glisse.

A peine a-t-on pris son aplomb
Que l'on se trouve assis par terre,
Et les malheureux *culs-de-plomb*
Sont devenus des *culs-de-verre*.
Nous ne craignons plus qu'un beau soir
Notre culotte ne blanchisse !
Tous les bancs ont du savon noir.
Crac ! v'là qu'ça glisse.

(*Gazette de France.*) SIMON BOUBÉE.

STATISTIQUE MORALE.

On se rappelle la malencontreuse idée de la *Petite République française* publiant une

statistique qu'elle croyait écrasante pour le clergé, et de laquelle il résultait au contraire, chiffres en main, que la moralité du clergé était incomparablement supérieure à celle de tous les autres corps d'état, professions et métiers, sans exception.

M. Bigot, du *XIX^e Siècle*, crut devoir alors prendre officieusement la défense de la *Petite République française*, et il fit cette objection, dans le *XIX^e Siècle* du mardi 13 janvier :

« Comparez les prêtres et les religieux aux médecins, aux avocats, aux hommes et aux femmes de la bourgeoisie ou de la noblesse. S'il se trouve dans ces conditions, que la statistique criminelle penche en faveur des gens d'église, alors, mais alors seulement, vous serez en droit de conclure qu'ils valent mieux que nous, et vous aurez réellement démontré l'efficacité de la grâce. Mais on se garde de faire cette comparaison. »

Le *Figaro* s'est empressé alors de fournir à M. Bigot la preuve qu'il désire, preuve irréfutable, puisqu'elle repose sur des chiffres officiels.

Voici ce tableau instructif.

CRIMINALITÉ des diverses professions libérales pour 1874 et 1875 (les dernières années dont la Bibliothèque nationale fournisse les documents statistiques) :

	Nombre.	Accusés.	Moyenne sur 15,000.
Clergé.....	152.550	9	1 accusé
Fonctionnaires publics.....	464.000	144	11 —
Artistes.....	18.000	21	14 —
Hommes de lettres.....	4.000	5	19 —
Médecins et chirurgiens.....	20.325	32	24 —
Avocats, notaires, avoués, huissiers.....	28.384	119	64 —
Agents d'affaires, banquiers.....	9.000	78	130 —

Le *Figaro* ajoute :

« Je dois faire observer qu'il ne s'agit ici que des cours d'assises et non des tribunaux correctionnels, mais les résultats dans ces deux juridictions sont identiquement les mêmes. Si nous ne les donnons point, c'est uniquement parce que le compte rendu général de la justice, en France, est fort incomplet et qu'il ne fournit que les chefs de la criminalité par catégories définies. »

M. Bigot se tiendra-t-il pour suffisamment éclairé ? Ces chiffres lui suffisent-ils ?

Les réflexions dont le *Figaro* fait suivre le tableau qu'on vient de lire sont également utiles à reproduire, car elles répondent à l'argument le plus fréquemment invoqué par les ennemis de l'enseignement religieux : à savoir que le crime et le vice sont le produit exclusif de l'ignorance, et que l'instruction (laïque, cela va sans dire) est le seul remède contre eux.

Les chiffres, les statistiques démontrent que rien n'est plus faux.

« Les campagnes sont, nul ne peut l'ignorer, moins instruites que les villes. La population urbaine est de 12 millions d'habitants ; la population rurale est juste le double. Cependant, la criminalité, de part et

d'autre, est égale : 50 p. 100. Donc, pendant que les classes rurales ignorantes produisent un crime, les classes urbaines, plus éclairées, en commettent deux.

» Avant 1830, il y avait en France (j'emprunte ces chiffres à M. Manier, officier d'Académie, primé en 1867 pour un travail sur l'instruction publique) 4 millions d'enfants dans les écoles primaires, il y en a aujourd'hui 4 millions. Il devrait donc y avoir grande diminution de crimes et de délits.

» Il y a, au contraire, une augmentation effrayante.

» Voici les chiffres :

» 1825. — 31,800,000 habitants. — 440,000 délits ou crimes.

» 1875. — 36,000,000 d'habitants. — 470,950 délits ou crimes.

» La population a augmenté d'un neuvième en cinquante ans, les crimes et délits devraient être tout au plus au nombre de 420,000 ; donc il y en a 50,000 de plus qu'en 1825.

» La proportion de criminalité en 1875 était de 32 par 100,000 illettrés, elle était de 64 par 100,000 personnes sachant lire et écrire.

» Enfin, la France (chose à peu près inconnue) est divisée en deux régions bien distinctes : la partie Est, beaucoup plus instruite que la partie Ouest, et, en même temps, beaucoup plus radicale. Eh bien ! la partie Est donne en proportion infiniment plus de crimes et de délits que l'autre côté.

» Une statistique faite avec beaucoup de soin prouve que partout où triomphent l'irreligion et le radicalisme, que partout où les députés de la gauche avancée ont obtenu le plus de voix, là aussi la débauche, l'ivrognerie, le crime sont plus grands. »

Il n'y a rien à ajouter à cette démonstration, autrement écrasante que celle qu'a si inconsidérément entreprise la *Petite République française*.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Conformément à l'ordonnance de M^r l'Evêque d'Angers, et sur la demande de M. le ministre des cultes, une messe a été dite hier à midi, à l'église Saint-Pierre, et a été suivie des prières à l'occasion de la rentrée des Chambres.

Toutes nos autorités civiles et militaires ont répondu à l'invitation qui leur a été adressée.

A côté de M. le Général commandant l'École, ont pris place : M. Demangeat, sous-préfet de Saumur, M. le Président du tribunal civil, M. le Président du tribunal de commerce, MM. les juges aux deux tribunaux, M. le Procureur de la République et son substitut, MM. les Juges de paix des cantons sud et nord-est de Saumur (M. le Juge du canton nord-ouest était empêché par indisposition), MM. les Huissiers et Greffiers près les tribunaux.

Le fauteuil de notre maire est resté vide

d'ici-bas ?

L'accent de M^r d'Astiville venait subitement de se faire incisif, et sa main moins caressante. Elle flairait un danger.

(A suivre.)

CLAIRE DE GRANDNEUX.

Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

Mercredi 24 janvier 1880.

Représentation avec le concours de Mademoiselle REGGIANI, première chanteuse contralto, des Italiens, et de M. IDRAC, premier ténor léger.

LES DRAGONS DE VILLARS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Cormon, musique de A. MAILLART.

M^{lle} REGGIANI remplira le rôle de *Rose Friquet* ; M. IDRAC celui de *Sylvain* ; M. ROUGÉ celui de *Bélamy* ; M. BOULANGER celui de *Thibault* ; M^{lle} LONGUEVILLE celui de *Georgette*.

Prix des places pour cette représentation : Loges de balcon, Fauteuils de balcon, Stalles d'orchestre, 4 fr. 50 ; Loge de MM. les Officiers, 3 fr. ; Parquet, Pourtour, Premières Loges, 3 fr. ; Baignoires, 3 fr. 50 ; Parquet militaire, 2 fr. ; Parterre, 2 fr. ; Parterre militaire, 1 fr. ; Secondes, 1 fr. ; Amphithéâtre, 50 c.

M^{lle} d'Astiville, que cette déclaration ne parut pas contrarier trop fort, se leva d'un air enjoué.

— Eh bien ! montrez-moi votre *retiro*. C'est d'un pittoresque achevé !... un vrai décor d'opéra-comique !... Oh ! le joli lierre !... Est-ce le rocher qui le porte ou le lierre qui soutient le rocher ?...

Elle prit une allure enfantine pour courir vers le jardinet suspendu, où, dans un berceau de plantes grimpautes qui lui faisaient un voile agreste, Emmeline, pour la première fois, avait aperçu Robert. Il y avait trois ans de cela.

La jeune fille l'y suivit, Rovelou lui ayant fait signe qu'il restait auprès de sa mère.

Madame d'Astiville s'était assise sur le banc rustique et, les yeux sur la Gironde, elle se demandait avec un très-sincère étonnement comment une belle fille de vingt ans pouvait demeurer une semaine dans ce désert.

Des femmes du pays passaient sur l'étroit chemin, les cheveux emprisonnés dans un mouchoir de cotonnade aux couleurs vives, les jambes nues et la chaussure absente. Derrière elles courait l'essaim criard des marmots mal peignés. Derrière, venaient gravement de grands chiens de garde aussi dévoués à leurs maîtres que peu agréables à la vue.

C'était l'heure où les ménagères rentraient des champs pour préparer le repas du milieu du jour. Au passage, elles saluaient Emmeline, et l'étonne-

ment de la Parisienne en redoublait.

— C'est là votre société, mon amour ?

— Oh !... j'en ai d'autre ! sourit discrètement la jeune fille.

Madame d'Astiville était si loin de prévoir quels étaient en ce moment les autres des Accroches, qu'elle ne daigna pas demander d'explications.

Ses mains cherchèrent celles d'Emmeline, et leur caresse suivit la progression des sentiments qu'elle entreprit d'exprimer d'une voix lente, suave et persuasive.

— Ma chérie, vous êtes trop intelligente pour ne pas me deviner. C'est une parente qui vient vous serrer dans ses bras, c'est vrai ; votre départ de Paris lui était un chagrin toujours vif ; c'est surtout une mère qui vient vous demander une fois encore, la dernière, de lui rendre un fils bien-aimé... un fils qui lui échappe par la puissance destructive et fatale d'un sentiment indomptable... et les ravages d'un chagrin muet.

— Ma cousine... je voudrais ne pas voir agiter de nouveau...

— Vous allez me briser le cœur, Emmeline, après avoir torturé celui de Gustave ! Attendez... attendez, je vous en supplie, que je vous aie rappelé les conditions dans lesquelles s'est produite la demande de mon fils.

— Je le connais bien, ma cousine.

— Mais non... Votre chère mère pesait incons-

ciemment sur vos décisions. Son désir ardent de vous conserver près d'elle l'amenait, à son insu, je le veux bien, à vous empêcher de rendre justice aux mérites de mon pauvre enfant. Elle n'est plus. Hélas ! après vous, mon amour, qui l'a pleurée autant que moi ?... Elle vous a laissée bien jeune, seule, exposée à tous les dangers, à toutes les tristesses de la vie. Ce que la mort a brisé, je puis le ressusciter en partie. A défaut d'une vraie mère, je puis être l'amie la plus vraie, le guide et le conseil qui vous manquent.

— La Providence a pris soin de moi, ma cousine ; je possède amis, guide et conseil.

— Ah !... je ne voudrais pour rien au monde jeter un nuage sur la gratitude que vous ressentez, sur le dévouement qui vous est prodigué. Mais dites-moi, chère petite bien-aimée, ce brave marin, ces bonnes paysannes sont-ils les phares de votre avenir comme ils ont été les gardiens de votre enfance ?

— Leur tendresse, éclairée par le grand cœur que Dieu leur a donné, pourrait peut-être m'en servir. Cependant, à côté de leur expérience, je puis m'appuyer sur une autre plus complète, plus raffinée, plus mondaine, en un mot, et celle-là ne me manquera jamais.

— Vraiment ?... Qui donc avez-vous découvert dans cette Thébaïde pour vous servir de mentor ?... un ermite ?... un saint Jérôme revenu des illusions

et pas un de nos conseillers républicains n'a paru à cette cérémonie. Sans doute ils ne croient à l'efficacité de leurs prières ni pour la République, ni pour la ville qu'ils savent cependant sous le coup d'un véritable péril.

La nef était remplie par les officiers du cadre de l'École, les lieutenants, les sous-lieutenants, beaucoup de sous-officiers et de soldats.

Un détachement de l'École de cavalerie, un piquet du château et la gendarmerie rendaient les honneurs.

Les fidèles en grand nombre se pressaient dans la partie inférieure de la nef et dans les chapelles latérales.

Le glacier de Saumur.

Hier dimanche, les chemins de fer ont amené à Saumur de tels flots de voyageurs que l'on eût pu croire que des trains de plaisir avaient été organisés sur les lignes d'Angers, Tours et Poitiers. Tous les environs également ont fourni leur contingent de curieux. Aussi, pendant toute la journée, les rives de la Loire ont-elles été visitées par une foule considérable. Certes, jamais, dans aucune circonstance, la route de Saumur à Montsoreau n'avait été sillonnée par une telle multitude, et on n'évalue pas à moins de cinq à six cents les voitures et véhicules de toutes sortes qui se sont dirigés vers le glacier.

De Villebernier à Yarennes, on allait admirer le spectacle, si curieux et si étonnant à la fois, des eaux de la Loire transformées en énormes glaçons surposés : aussi loin que la vue peut s'étendre vers le haut du grand fleuve, on n'aperçoit que le ciel et la glace.

Par la route de Dampierre, l'aspect change. Après avoir quitté notre quai de Limoges, sur les bords duquel se sont hissés des glaçons représentant assez bien de gigantesques matériaux de construction, on voit plus loin les pontonniers occupés à établir un chenal à l'aide de la dynamite ; de temps à autre, une détonation se fait entendre. Ensuite on arrive aux prés et quêtiers, semés de blocs de glace rappelant les dolmens et autre monuments druidiques célèbres dans notre région.

Ce n'est pas sans émotion que l'on voit, sur une longueur de quatre kilomètres, la Loire, ne pouvant se frayer un passage à travers les glaces, couler en torrents tumultueux le long de la route de Dampierre, où elle semble se former un nouveau lit, détruisant les terrains, renversant et déracinant les arbres, et enfin reprenant son lit naturel à un kilomètre de Notre-Dame, après avoir fait au milieu de ces prairies de profondes et larges brèches.

M. le général de Gallifet est venu hier à Saumur pour se rendre compte par lui-même de la situation, toujours très-périlleuse.

Il a pu juger de l'immensité du travail exécuté par les pontonniers, de Montsoreau à Dampierre, travail qui a ouvert un écoulement aux eaux de la Loire sur la rive gauche. Mais aussi il a pu constater l'immensité du glacier sur la rive droite, de Gaure à Villebernier, et combien ont été nulles les déterminations prises en ce qui concerne le dégageement de ce bras de Loire.

M. le général de Gallifet a mis à la disposition de MM. les ingénieurs toutes les ressources dont il pouvait disposer dans le 9^e corps d'armée.

Le conseil général des ponts-et-chaussées à Paris, auquel notre situation a été exposée par les divers ingénieurs que le gouvernement a envoyé à Saumur, est très-préoccupé de notre glacier. On reviendrait à l'emploi de torpilles, et des officiers de marine seraient chargés de la direction de ces expériences.

Hier soir, un détachement de 220 hommes du 77^e de ligne est arrivé à Saumur, pour se tenir à la disposition de MM. les ingénieurs et de l'autorité, afin de soulager les pontonniers et la compagnie du génie.

Ce supplément porte à 600 environ les hommes de diverses armes arrivés à Saumur et mis à la disposition de l'autorité par le gouvernement.

Nous avons dit que le maréchal-des-logis de gendarmerie de Saumur avait été des premiers à traverser le bras de Loire de la rive gauche pour porter secours aux habitants de l'île de Souzay et aidé activement à leur sauvetage. M. le général de Gallifet, commandant le 9^e corps d'armée, informé de la conduite de ce sous-officier, l'a félicité et a publié l'ordre du jour suivant :

9^e Corps d'armée. — Etat-Major général.

ORDRE GÉNÉRAL N^o 3.

Il a été rendu compte, d'une manière irrécusable, au Général commandant le 9^e corps d'armée, de la belle conduite du maréchal-des-logis LAMY, de la brigade de gendarmerie de Saumur, qui, au péril de sa vie, a grandement contribué au sauvetage des habitants de l'île de Souzay.

Le Général commandant le corps d'armée porte tout d'abord ce sous-officier à l'ordre du corps d'armée, bien convaincu, d'ailleurs, qu'il n'est pas seul à s'être signalé, qu'il a et qu'il aura encore des imitateurs, si de nouveaux dangers viennent à surgir.

Au quartier général, à Tours, le 13 janvier 1880.

Le Général commandant le 9^e corps d'armée.

Signé : GALLIFET.

On lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

Nous extrayons d'une lettre que veut bien nous communiquer l'honorable président de

la Société des Sauveteurs de Tours les passages suivants :

« Saumur, 16 janvier.

« ... Nous avons commencé à travailler avant-hier matin à 7 heures, nous mettons l'embarcation à l'eau et nous conduisons M. le sous-préfet à la base de la banquise près Villebernier, puis nous rencontrons les courants jusqu'au nouveau lit que la Loire s'est créé dans les prairies de la rive gauche. Là, arrêtés par les chutes d'eau, nous renvoyâmes l'embarcation à Saumur et nous nous rendîmes à Souzay.

« Hier, nous avons conduit l'embarcation entre Dampierre et Souzay, et nous croisâmes dans le chenal ouvert où travaillent les pontonniers, prêts à porter secours si des travailleurs venaient à disparaître sous la glace ou dans le courant.

« Une seconde équipe arrive ce matin, je la placerai avec son embarcation au-dessous de Villebernier ; elle se tiendra prête à se porter au secours des hommes de la compagnie du génie qui va attaquer le glacier.

« Puis, au moment de la débâcle, nous nous porterons dans les parties inondées pour secourir les habitants.

« J'ai parcouru la banquise au-dessus de Candes, elle s'étend jusqu'àuprès de Port-Boulet.

« Malheureusement, je crois comme vous que les travaux des hommes sont bien impuissants en présence d'une telle situation. Soyez sûr en tout cas que votre dévoué ami se rappellera, le cas échéant, l'année 1856, et fera honneur à notre chère Touraine.

» Votre très-dévoué,
» A. de la N. »

L'Indépendant, paru samedi soir à Tours, nous donne encore ces renseignements :

« Une équipe de la Société française de sauvetage est arrivée mardi à Saumur, avec son matériel, et croise en ce moment dans le chenal ouvert par les soins de M. l'ingénieur Tresca, près de Souzay.

« Une seconde équipe, également avec son matériel et accompagnée de M. le docteur Bergeron, chirurgien de la Société, arrive ce matin.

« Le président du Comité de Paris, M. Richel, est arrivé à Saumur hier soir.

« Ces équipes, envoyées par M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts et président de la Société, sont placées sous le commandement de notre sauveur tourangeau, M. A. de la Nardé.

« En 1856, aux inondations de la Loire, M. A. de la Nardé, encore élève au lycée de Tours, gagnait à l'âge de 16 ans sa première médaille de sauvetage, et pendant la campagne 1870-71 il recevait la croix de la Légion d'Honneur pour faits de guerre. »

Le thermomètre est descendu cette nuit à 3 degrés au-dessous de glace ; à midi, il est à 4 degré au-dessus.

Le vent est nord.

Le cadavre de Françoise Vaucelle, qui est tombée dans la Loire, près du bateau à laver de M. Béchel, le mardi 6 janvier, au moment de la première débâcle, a été retrouvé hier soir. Le courant l'avait emmené sur la grève, vis-à-vis des Huraudières, près de l'enceinte du tir aux pigeons.

NANTES.

On lit dans l'Espérance, de samedi :

« Le pont de la Madeleine est complètement débarrassé des glaces amoncelées à l'entrée des arches ; de nombreux glaçons, venant du haut de la Loire, dérivent par le bras de la Madeleine et sont entraînés dans le port.

« En amont du pont de la Belle-Croix et du pont de la Rotonde, la glace est toujours dans la même situation ; cependant on travaille activement entre ces deux ponts, et, le long du quai Baco, un chenal de vingt mètres a pu être pratiqué.

« Des charpentiers armés de haches, destinées à un autre emploi, frappant à grands coups sur la glace, en détachent des fragments de trois à quatre mètres carrés que d'autres hommes repoussent dans le courant au moyen d'avirons et de gaffes.

« Au milieu du pont de la Belle-Croix, un bélier suspendu au moyen de fortes cordes est tout prêt à retomber sur les glaçons trop

larges pour les arches et à les diviser en fragments plus faciles à conduire. »

VILLE DU MANS.

Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie.

Le Maire de la ville du Mans prévient le public que, vu le nombre des demandes d'admission actuellement reçues pour l'Exposition Industrielle qui doit avoir lieu au Mans en Mai, Juin et Juillet 1880, il ne lui sera pas possible de garantir une place suffisante à ceux qui feraient leur demande après le 4^e FÉVRIER PROCHAIN, dernier délai fixé par le Règlement.

Faits divers.

Le Figaro nous apprend que si les comédiens ne sont pas décorés, il en est qui trouvent des compensations très-larges dans leurs appointements et les bénéfices du théâtre qu'ils exploitent. Témoins les chiffres suivants :

M. Got trouve sans doute que la considération publique, 70,000 fr. de rente et une vie tranquille ne constituent pas un mauvais lot, et que, sans être trop modeste, on peut s'en contenter par le temps qui court.

M. Delaunay touche 68,000 fr., et plutôt que de les compromettre à la Bourse, trouve plus prudent de s'en faire bâtir une belle maison à Versailles.

M. Febvre a perçu 60,000 fr. — M. Worms, 60,000 fr. — M. Thiron, 60,000 fr. — M. Maubant, oui, M. Maubant lui-même, 60,000 fr. également.

Quelles sont les dotations de l'Etat qui atteignent à de pareilles splendeurs ? Un maréchal de France reçoit 30,000 fr. ; un conseiller d'Etat, 16,000 fr. ; un archevêque, 15,000 fr. ; un premier président, 15,000 fr. ; un général ou un amiral, 12,000 fr. Le comédien a le double, le triple, le quadruple, le sextuple, sans les hasards des autres carrières, sans les boulets, sans les destitutions, sans les naufrages de la mer ou de la politique. N'est-ce pas assez, et lui faut-il, avec de l'argent, ce qui sert ailleurs à le remplacer ?

Le Conseil municipal de Lyon vient de voter une augmentation au Grand-Théâtre de cette ville qui recevra 300,000 fr. au lieu de 144,000.

Le conseil d'administration de la Banque hypothécaire de France vient d'assigner devant le tribunal de commerce, en dommages-intérêts pour concurrence déloyale, le Crédit foncier qui avait tenté de s'opposer à la récente émission d'obligations par des menaces de procès non suivies d'exécution.

Un enfant, qui vient de voir passer un régent, musique en tête :

— Oui, c'est très-joli. Mais, dis-moi, maman : ceux qui ne jouent pas de la musique, à quoi qu'ils servent ?

La concurrence ne s'exerce que sur les bons produits. Les capsules de goudron de Guyot, si efficaces dans les cas de rhume, catarrhes, bronchites, phthisie, ont été le but de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs. Dépôt dans la plupart des pharmacies. (8)

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix, Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvue à présent au renouvellement du sang, je vous prie de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messenger, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévouée,
DAME BERNARD, accoucheuse,
à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR.

Bilan général de la Caisse d'Épargne de Saumur, au 31 décembre 1879.

Au 1 ^{er} janvier 1879, il était dû, à 7,955 déposants, un capital de.....	2.595.623 fr. 66	
Dans le courant de ladite année, la Caisse a reçu :		
1 ^o En 5,203 versements-espèces, dont 983 nouveaux, la somme de.....	808.103 fr. 32	
2 ^o En 25 transferts-recettes de diverses Caisses, celle de.....	9.875 70	
3 ^o En 44 arrérages de rentes pour le compte des déposants, celle de.....	254 50	
5,272 Total des versements.....	818.233 52	
Elle a capitalisé, au compte des déposants, une somme d'intérêts s'élevant à.....	101.156 02	
Ensemble.....	919.389 54	919.389 54
Total du crédit.....	3.515.013 20	

Elle a remboursé :		
1 ^o En 2,492 retraits-espèces, dont 274 pour solde, la somme de.....	554.891 41	
2 ^o En 25 transferts-paiements sur diverses Caisses, celle de.....	13.307 77	
3 ^o En 3 achats de rentes sur la demande des déposants, celle de.....	2.974 30	
4 ^o En 5 achats de rentes d'office, celle de.....	1.314 55	
5 ^o En 13 reliquats de livrets frappés de prescription..	347 34	
2,538 Total des remboursements.....	572.835 37	572.835 37

En conséquence, au 31 décembre 1879, la Caisse redoit, à 8,664 déposants, tant en capital qu'en intérêts, un solde de..... 2.942.177 83

Accroissement du solde, cette année... 346,554 fr. 17 c.

SITUATION DES LIVRETS.

Livrets ouverts, en 1879.....	983
Livrets soldés, en 1879.....	274
Accroissement.....	709 livrets.
Livrets existant au 1 ^{er} janvier 1879.....	7.955
Nombre de livrets en circulation au 31 décembre 1879.....	8.664

Certifié conforme aux écritures.

La Caissier, H. CHOYER.

PLUS d'ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais.
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.		9 15 soir.
4 55 —			
7 40 —	11 35 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	3 35 soir.	4 15 soir.	
12 15 soir.	5 14 —	6 35 —	
6 45 —	10 22 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 JANVIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	81 65	» 35	»	Crédit Foncier colonial	500	»	»	Canal de Suez	746 25	»	1 25
3 % amortissable	83 25	» 35	»	Crédit Foncier, act. 500 f.	1132 50	13 75	»	Crédit Mobilier esp.	»	»	»
4 1/2 %	113 90	»	»	Obligations foncières 1877	366	»	»	Société autrichienne	580	»	»
5 %	116 70	» 13	»	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	790	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	511	»	»	Crédit Mobilier	645	»	»	Orléans	382	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	242	»	»	Crédit foncier d'Autriche	700 25	6 25	»	Paris-Lyon-Méditerranée	382	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520	»	»	Est	716 25	»	»	Est	381 50	»	»
— 1865, 4 %	534 50	3 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1166 25	»	3 75	Nord	384 75	»	»
— 1869, 3 %	406	»	»	Nord	863	»	»	Ouest	383	»	»
— 1871, 3 %	398	»	1 50	Orléans	1495	»	»	Midi	380 50	»	»
— 1875, 4 %	520	»	»	Ouest	1165	»	»	Paris (Grande Ceinture)	387	»	»
— 1876, 4 %	518	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1310	»	»	Paris-Bourbonnais	380	»	»
Banque de France	3250	»	»	C. gén. Transatlantique	612 50	»	»	Canal de Suez	565	»	»
Comptoir d'escompte	898 75	»	»								
Crédit agricole	»	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.	
8 — 56 — — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — — soir, omnibus.	
3 — 32 — — — — express.	
7 — 15 — — — — omnibus.	
10 — 37 — — — — (s'arrête à Angers), omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — express.	
12 — 40 — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 54 — — — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, APRÈS FAILLITE, A Saumur, place du Roi-René, Le mercredi 21 janvier 1880 et jours suivants, à midi,

D'UN BEAU MOBILIER

Dépendant de la faillite du sieur Jules Jardin, négociant à Saumur, Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

- Une chambre à coucher style Louis XV;
 - Une autre chambre à coucher style Louis XVI;
 - Une salle à manger en chêne blanc;
 - Deux bureaux, casiers, cartons, presse à copier, etc.;
 - Bois de lit, commodes, tables de toilette, tapis, chaises, fauteuils, glaces, pendules, matelas, couvertures, traversins, oreillers, couvertures, couvre-pieds, rideaux, très-belles tentures, linge de corps et de ménage, vaisselle, batterie de cuisine, vaisselle et verroterie;
 - Vin blanc et vin rouge, cidre, demi-vin;
 - Un coffre-fort en fer;
 - Un tilbury, une charrette, un camion, deux harnais et ustensiles d'écurie;
 - Quatorze tonneaux et vingt-cinq sacs de guano;
 - Un ventilateur, deux diables, trois hectolitres de blé, dix hectolitres d'avoine, quatorze hectolitres de déchets;
 - Environ 2,800 sacs vides;
 - Coffres, bancs de jardin, chaises en fer, autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.
- Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur chargé de la vente, THUBÉ.

A VENDRE

A près de 800.

PETITE MAISON A PARIS

Située au centre de Grenelle. Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

Etude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

A VENDRE

A L'AMIABLE, LA PROPRIÉTÉ DES ROCHEREAUX

Située commune de La Breille, canton et arrondissement de Saumur.

Cent quatorze hectares, se tenant, en landes et sapinières pour la majeure partie, deux étangs empoisonnés.

Très-belle chasse. S'adresser, pour traiter, audit M^e GIRAULT. (24)

AVIS.

Le public est informé qu'il sera procédé, le 26 courant, à une leure de l'après midi, à l'Ecole de cavalerie, à

L'ADJUDICATION

Des ouvrages divers, fournitures de bureau, fer, clous, charbon et outillage, nécessaires à cet établissement, du 1^{er} janvier 1880 au 31 décembre 1882. (23)

M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un élève pouvant faire tous les actes courants. (25)

AL. LEPELTIER

Épicerie, Confiserie, Droguerie.

AU BON MARCHÉ

MAGASINS DU CENTRE Place de la Bilange, 4, SAUMUR.

Spécialité de Chocolats, Bougies, Chandelles, Huiles, Savons, Sucres, et autres articles de consommation et de fantaisie.

Venez voir et comparez !

VICHY

Plus de Mauvaises Digestions

Avec la délicieuse Liqueur de Table, Pastilles et Sucre d'Orge aux sels de Vichy, préparés par les Pères Céléstins, de Vichy.

Chez M. DEMONT (maison Lasalle), pâtissier, seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. Fine Champagne anti-diabétique et préservative. (36)

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, Succ^r, ÉDITEUR

33, rue de Fleurus, 33 PARIS

CINQ FRANCS PAR MOIS

jusqu'à cent francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois

Dictionnaires, Histoire, Géographie, Littérature, Ouvrages illustrés, Gravures, Musique, etc.

EXTRAIT DU CATALOGUE. — OUVRAGES DE FONDS

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes et 3 Atlas contenant 152 planches in-4, magnifiquement coloriées. Prix : 275 fr., payables 20 fr. par 4 mois.

GRAND ATLAS UNIVERSEL ancien et moderne, par DUFUR. 40 cartes double in-folio. Prix : 90 fr.

TRAITÉ GÉNÉRAL DE BOTANIQUE par HERING, GÉRARD et REVELL. 4 beaux vol. gr. in-8, dont 2 vol. Atlas cont. 102 planches magnifiquement coloriées. Prix : 290 fr., payables 25 fr. par trimestre.

TRAITÉ GÉNÉRAL D'HORTICULTURE théorique et pratique, par GÉRARD, DUPUIS et HERING. 6 beaux vol. grand in-8, dont 3 Atlas contenant 152 planches magnif. color. 290 fr., payables 25 fr. par 3 mois.

FLORE MÉDICALE USUELLE ET INDUSTRIELLE DU XIX^e SIÈCLE, par DUPUIS, REVELL et BAILLON. 6 beaux vol. gr. in-8, dont 3 Atlas contenant 152 planches in-4, magnifiquement coloriées. Prix : 300 fr., payables 30 fr. par 3 mois.

LES TISSUS ANCIENS reconstitués à l'aide de miniatures et des documents inédits, par GUICHARD. (Ouvrage hors concours à l'Exposition de 1878.) 50 planches. Ouvrage s'adressant aux dessinateurs de l'industrie, orfèvres, bijoutiers, fondeurs, papiers peints, vitraux, broderie, céramique, etc. 50 planches en carton. Prix : 80 fr.

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE par D'ONNOY et un grand nombre de nos savants éminents. Nouvelle édition. 36 volumes Texte et Atlas de 340 planches en 3 volumes. Prix : 400 fr., payables 50 fr. par trimestre.

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préservative. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre. 30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et à Paris, chez J. FERRE, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

M. GABORIT, boulanger à la Croix-Verte, demande un apprenti.

MERVEILLEUX 12^e MONTRE

CYLINDRE AMÉRICAINE se remontant et se mettant à l'heure sans rien ouvrir, en beau métal nickelé richement décoré or relief, envoyée franco avec garantie sur facture et tarif de Montres et Chaînes de tout prix et genre. Adr. mandat ou timb. au dépositaire de France, 6, Tribunal n° 1, Clor-St-Paul & Besançon (Doubs)

LE MÊME Seul fab. ayant agencé MONTRES à Sydney (Australie) VEND : Montres à clef ordinaires 15 fr. Montres-Réveil à cylindre 18 fr. Remontoirs tout Argent, à 25 fr. Remontoirs tout OR, à 75 fr.

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN ENCRE NOUVELLE



MATHIEU-PLESSY *
Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double-Violet A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)

En vente chez tous les libraires :

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE

ET DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1890)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 30.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 30.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 30.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le